



Le SA/SPP-PATS 21, représentant l'ensemble des personnels SPP et PATS du SDIS de la Côte d'Or tient à apporter quelques précisions sur les événements de ces derniers jours qui ont conduit à l'annulation de la finale régionale des épreuves athlétiques et sportives qui devait avoir lieu le 5 mai.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler que depuis le début de l'année nous avons entamé des discussions avec notre autorité sur le sujet du recrutement de 25 agents afin de pouvoir assurer nos missions de protection de la population dans des conditions satisfaisantes d'efficacité et de sécurité.

Après notre mouvement social du 23 avril dernier, et face au refus de nos autorités de vouloir organiser avant le 3 mai une réunion pour nous présenter les conclusions du travail des services quant au nombre de postes effectivement nécessaires, nous avons décidé de suspendre tout dialogue jusqu'au 11 mai, date de la prochaine entrevue proposée par le président Dancourt.

Nous avons alerté le président et le directeur depuis quelques semaines que tout serait mis en œuvre pour exprimer notre mécontentement tant que la prise en compte du manque de personnel SPP et PATS ne serait pas effective. Visiblement, ils ne nous ont pas pris au sérieux.

SYNDICAT
AUTONOME
SPP- PATS

Notre seule préoccupation est l'embauche d'agents afin que nos missions soient effectuées dans des conditions acceptables de sécurité pour la population comme pour les intervenants, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Ces créations de postes de SPP pouvant éventuellement donner des opportunités aux SPV et JSP désirant rejoindre la profession, mais aussi, pour les postes de PATS, d'améliorer le service rendu aux différents CIS du corps départemental.

28 rue Transvaal
21000 DIJON

Tel : 07.81.65.18.65
Matt.bregand@gmail.com

Affilié à la FA-FPT

En aucun cas nous n'avons affirmé une intention de manifester avec force lors de cette finale régionale.

En aucun cas nous n'avons exprimé notre volonté d'exposer les participants à des événements qui auraient pu les mettre en situation de danger.

Nous comprenons la déception des athlètes qui s'étaient fixés cette échéance comme objectif.

Nous comprenons la déception des membres du comité d'organisation qui étaient à l'œuvre depuis plusieurs mois.

Comme eux, nous regrettons cette annulation dont la décision a été prise faute de vouloir accéder à notre demande d'une date de rencontre avant le 3 mai.

Devant l'importance de notre revendication, nous continuerons la mobilisation en utilisant toutes les occasions et tous les moyens nécessaires pour conduire ce mouvement jusqu'à la signature d'un protocole d'accord.

S'engager à vos côtés, réussir ensemble

Les Autonomes



SYNDICAT
AUTONOME
SPP- PATS

26 rue Transvaal
21000 DIJON

Tel : 07.81.65.18.65
Matt.bregano@gmail.com

Affilié à la FA-FPT